



Communication communale mensuelle

<https://www.facebook.com/mairiedebou>

À L'AFFICHE EN MAI

Vendredi 6 mai

Salle des fêtes de Bou, 20h30

"On va marcher sur la glace"

ou comment se préparer à passer un mois sur la glace en totale autonomie par - 20°C ?

Conférence d'une heure environ suivie d'un débat.



UNION MUSICALE de MARDIE - BOU

CONCERT DE PRINTEMPS

SAMEDI 07 MAI 2022 À 20 H 30

Salle France ROUTY À MARDIE

Par l'Orchestre d'Harmonie « EMERGENCE »

Ouverture des Portes à 20 H 00

Places dans la limite de la capacité de la salle.

CONCERT du Choeur de Bou

Vendredi 20 mai 2022 De 19h45 à 20h30

Sous le préau Cours intérieure de la Mairie de Bou

Organisateur la Fraternelle de Bou

Une douzaine de chanteurs
Chansons françaises - Pop - Rock
Le Public est invité à participer en fin de concert

Direction : Guyène Charmentant
Musicien accompagnateur : François Manuelian

NOUVELLES



Du nouveau côté bistrot à Bou : Nadia, la nouvelle propriétaire des lieux, assistée de Sandrine, amie et ancienne collègue de travail, ont repris à la mi-avril l'activité dans la continuité de Pascale Gaudard "partie vers de nouvelles aventures". Une page qui se tourne pour Nadia, en conversion après plus de 20 ans dans l'administration, l'est aussi pour nous citoyens, conscients du rôle essentiel de ce type de lieu dans le village. Encourageons-les !

FÊTE DU VILLAGE

Le dimanche 15 mai a lieu la fête du village avec :
Son vide grenier
Son salon des artistes à la salle des fêtes
Ses bouquinistes
Une exposition autour de la Yourte par Boudouill'art sur le thème Bou 2040
Son manège
Sa buvette et restauration

Certains d'entre vous n'ont pas eu l'info du créneau de réservation, mais il n'est pas trop tard : vous pouvez encore nous contacter par mail (ubof.bou@gmail.com) pour solliciter un emplacement. Ou au 06 62 16 58 21

Vous pouvez suivre les infos de l'UBOF et vous abonner aux pages Facebook et Instagram qui sont devenues des relais importants de communication.
<https://www.facebook.com/ubofbou>
<https://www.instagram.com/?hl=fr>

Dimanche

15 MAI

FÊTE DU VILLAGE À BOU

• VIDE GRENIER

ET • BOUQUINISTES

• SALON DES ARTISTES
↳ Samedi de 14h à 18h et Dimanche 18h

Organisé par l'UBOF

9€ les 3 mètres avec possibilité de voiture sur place

Sans réservation - placement à partir de 7h

Restauration et buvette

THÉÂTRE



Les 12 et 13 mars, Coup de Cœur vous avait donné rendez vous pour une soirée et un après midi de solidarité. Notre association dans le contexte actuel a décidé de prélever 600 € de la recette pour les Ukrainiens car les Restos du Cœur, le Secours Catholique, et le Secours Populaire sont très présents sur ce front.

Merci à vous d'avoir participé à ce Week end Théâtral.

L'équipe Coup de Cœur

NUMÉRIQUE



Le second stage informatique a débuté le 29 avril !

RÉSIDENCE D'AUTEUR

1 000 KM D'EXPLORATION DES SOURCES À L'ESTUAIRE
Plusieurs temps forts et des étapes en Anjou vont émailler l'expédition Loire Sentinelle de Natexplorers.

Paris

Angers (6 juillet) Rendez-vous Nature en Anjou avec la Maison de l'Environnement.

St-Mathurin-sur-Loire (29 juin) Rendez-vous Nature en Anjou à Loire Odyssee

Bou (4-5 juin) Temps fort VAL avec la mission Val de Loire

Tours (18-19 juin) Rencontres-restitutions avec la Mission Val de Loire

Les Ponts-de-Cé (2-3 juillet) Rencontres-restitutions avec la Mission Val de Loire

Solignac-sur-Loire (7 mai) Temps fort SOURCES avec SOS Loire Vivante

Chalonnnes-sur-Loire
9 juillet : Rendez-vous Nature en Anjou avec Conserv-Action
10 juillet : Big Jump avec Louet Evasion

0 km 50 100 km

BOU 2040, COMMUNE ÉCOLOGIQUE ?

La résidence de l'auteur Marin Schaffner s'achève fin mai après 8 mois de travail dans notre commune. Sa restitution en public aura lieu sur le site de la Binette lors d'un mini festival (dont le programme détaillé sera publié courant mai), son titre : "Réveiller les esprits de la Loire". Il aura lieu le week-end de la pentecôte, les 3, 4 & 5 juin prochain.

Un moment fort du week-end sera l'accueil du couple de scientifiques Barbara Réthoré et Julien Chapuis le temps d'une étape de leur exploration ligérienne entre la source et l'océan, "Loire Sentinelle".

Les deux liens ci-dessous vous donneront les détails de leur travail pluridisciplinaire. Mais pour connaître mieux encore leur histoire, rendez-vous le 1er juin au Muséum d'Orléans pour la projection de leur film "entre 2 Amériques". entrée libre.

ABM ORLÉANS

NATEXPLOERS PRÉSENTE

ENTRE 2 AMÉRIQUES

un film de Barbara Réthoré et Julien Chapuis

Mercredi 1^{er} juin 2022 - 20h30

Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement
6 rue Marcel Proust 45000 Orléans

Entrée libre / participation libre

orleans.abm.fr

Orléans Mairie MO3E

<https://www.natexplorers.fr/loire-sentinelle/>
<https://www.youtube.com/watch?v=DqJq9qFloMQ&t=193s>

AGENDA

**LE 6 MAI À LA SALLE DES FÊTES
CONFÉRENCE "ON VA MARCHER SUR LE LAC"**

**LE 7 MAI À MARDIÉ À 20H30
CONCERT ÉMERGENCE**

**LE 8 MAI AU CIMETIÈRE À 9H
CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE**

**LE 14 MAI À LA BINETTE
BALADE "BIODIVERSITÉ" DANS LES AZINS**

**LE 15 MAI
FÊTE DU VILLAGE**

**LE 19 MAI À 19H EN MAIRIE
CONSEIL MUNICIPAL DE MAI**

**LES 20 MAI À 19H45 - COUR DE LA MAIRIE
CONCERT CHŒUR DE BOU**

**LE 28 MAI DE 10H À 12H EN MAIRIE
QUESTIONS AUX ÉLUS**

**LE 1ER JUIN AU MUSÉUM D'ORLÉANS 20H30
PROJECTION "ENTRE 2 AMÉRIQUES"**

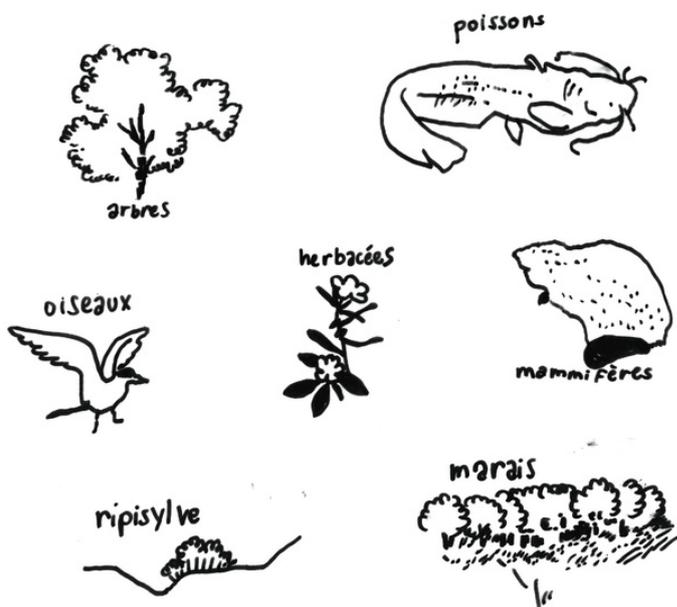
**DU 3 AU 5 JUIN À LA BINETTE
RÉVEILLER LES ESPRITS DE LA LOIRE**

BOU-DIVERSITÉ 2040

le samedi 14 mai 2022 à 15h

Rdv à la Binette pour une balade naturaliste dans les Azins
(en partenariat avec Loiret Nature Environnement)

Dans le cadre de la résidence « Bou 2040 », à mi-chemin entre arpentage et imagination, entre paroles et dessins, nous vous invitons à composer avec nous un micro-atlas populaire de la biodiversité locale.



VIE CITOYENNE

Pour rappel, les travaux de jardinage ou de bricolage utilisant des appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, scies, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Par ailleurs, Le brûlage à l'air libre des déchets est rigoureusement interdit toute l'année et passible d'une amende de 450 € (arrêté préfectoral du 9 juin 2017). Le meilleur moyen de se débarrasser des déchets verts est de les conduire en déchetterie.